

Publié le 20/11/2012 à 06h00
Par **philippe andréoulis**

Drones à l'essai

||Le Gers est le premier à tester les drones pour l'entretien de son réseau moyenne tension.



Les photos transmises par les drones pourraient notamment indiquer les endroits où la végétation menace le réseau moyenne tension, et certaines anomalies. (photo philippe bataille/« so »)

Il faut être honnête, ça n'a pas l'air de grand-chose à première vue : le drone qui a survolé une partie du réseau moyenne tension du Gers, hier, n'a rien à envier à une belle maquette d'aéromodélisme. Les autocollants peut-être.

À l'intérieur, en revanche, ces petits engins volants recèlent de vrais trésors de technologie. Pesant moins de 2 kilos, d'une envergure de 1,80 m, le drone qui a quitté hier après-midi le sol sur les hauteurs d'Aubiet est capable de voler sur une centaine de kilomètres, soit environ deux heures, et de prendre des photos du haut de ses 150 mètres d'altitude.

PUBLICITÉ

Au sol, des antennes le guident, une autre récupère les données qu'il transmet. En temps réel, un petit écran permet même de visualiser les territoires survolés. Bluffant.

6 000 kilomètres de lignes

Ce type de drone n'a rien de militaire. Pas question de faire du renseignement autre que technique. Rien à voir non plus avec les engins capables de semer la mort en Afghanistan. Mais c'est peut-être vers une vraie révolution dans la surveillance des réseaux électriques aériens que ces petits bijoux pourraient mener ERDF.

Le Gers a été choisi par ERDF Midi-Pyrénées pour tester ce nouveau mode de surveillance. D'abord parce qu'avec près de 6 000 km de réseau moyenne tension en aérien (dont les 75 km survolés hier), il est un terrain d'expérimentation idéal. Chaque année, un tiers de ces lignes de 20 000 volts est inspecté par hélicoptère. Ensuite parce que le Gers n'est pas très loin de Toulouse où cette technologie est développée. Elle est signée de la jeune société Delair-tech. À l'origine, deux de ses fondateurs travaillaient pour l'exploitation du pétrole, avec cette nécessité de survol des installations, de prospection, de surveillance.

Créée en mars 2011, Delair-Tech est installée à Montaudran (31), haut lieu des pionniers de l'aéronautique. C'est là qu'elle construit des drones qui, depuis, ont survolé plusieurs endroits du territoire français. Encore récemment la région de Nancy pour surveiller un gazoduc, un pipeline dans la Marne. D'autres types d'application sont en cours de test, comme le relevé de compteurs d'eau dans des zones difficiles d'accès. À chaque fois sous couvert d'une réglementation tatillonne.

Un enjeu pour ERDF

Le ciel s'est dégagé en mai dernier avec la nouvelle réglementation ouvrant le ciel à ce type d'engin. Le drone testé hier était le premier à pouvoir en bénéficier. Il est à la fois « suffisamment résistant pour pouvoir faire de longues distances, et suffisamment léger pour

s'insérer dans l'espace aérien », explique Benjamin Benharrosh, directeur développement de la société.

Non loin, en plein champ, assis à une table devant son ordinateur, derrière des antennes alimentées par une batterie, Michaël Delagarde, président et directeur technique de Delair-Tech, était aux commandes. Derrière lui, tout le staff d'ERDF Midi-Pyrénées, dont son directeur, Jean Paoletti, Marc Brugidou, son directeur de cabinet chargé de ce projet, Christian Bresson, directeur territorial pour le Gers. Car même si l'objectif n'est pas, à court terme, de remplacer les surveillances par hélicoptères, l'utilisation d'un drone, tel le DT 18, pourrait permettre de réduire la facture par trois.

Delair-Tech, à ce stade de l'expérimentation, reste muette sur la commercialisation de ce service. Tout juste glisse-t-elle que la fabrication d'un tel drone coûte entre 25 000 et 30 000 euros. Tout dépend ensuite du matériel qu'on lui accroche sous le ventre.

© www.sudouest.fr 2012